

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

POLITIQUE D'UTILISATION DES LOCAUX
ET INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

MODIFIÉ PAR LES RÉSOLUTIONS 2025-06-3591 ET 2026-01-3813

GRILLE DE TARIFICATION
AUTRE QUE LES ORGANISMES ET ASSOCIATIONS RECONNUS

LIEUX	TARIF HORAIRE MINIMUM 3H	TARIF ½ JOURNÉE	TARIF 1 JOURNÉE
Église St-Michel Salle Marquis	25\$ / heure	100 \$	200\$
Église St-Michel Salle Gougeon	25\$ / heure	100 \$	200 \$
Centre communautaire Laurel	25\$ / heure	100 \$	200 \$
Préau	15\$ / heure	60 \$	120 \$
Pavillon Montfort	20\$ / heure	100 \$	200 \$

Malgré les tarifs décrits dans le tableau ci-dessus, les citoyens de Wentworth-Nord pourront, lors de cérémonies funéraires ou commémoratives, bénéficier d'une location de local sans frais.

Les organismes et associations reconnus pourront bénéficier d'une location de salle sans frais en tout temps. Cependant, la Municipalité se réserve le droit d'exiger les coûts d'entretien ménager et/ou de bris ou dommage aux organismes et associations reconnus à un tarif horaire minimum de 3 heures au coût de 25 \$ / heure.